



Fourreau: Petit tube, constitué de fragments végétaux ou de débris divers, que confectionnent, pour s'y abriter, les larves de certains insectes, notamment des insectes aquatiques.

Antennes: appendices (prolongements d'une structure ou d'un organe) à l'avant de la tête de certains arthropodes.



Abdomen : troisième grande section du corps de l'insecte. Il se trouve derrière le thorax.

Branchies : organes respiratoires de certains animaux aquatiques. Certaines larves d'insectes possèdent des **branchies abdominales**, situées sur les bords latéraux de segments de l'abdomen. D'autres possèdent des **branchies à l'extrémité de l'abdomen**.



Cerques : appendices (prolongements) situés à l'extrémité de l'abdomen.



<https://www.geo.fr/>

Coquille : Enveloppe calcaire qui recouvre le corps de la plupart des mollusques et d'autres animaux aquatiques.



Corps constitué de segments



Cylindrique: qui a la forme d'un cylindre.